



BLS

Négociations salariales BLS terminées: la compensation du renchérissement est octroyée

Les négociations salariales avec BLS ont pu être conclues après des négociations intensives et de longues discussions au sein du comité central de l'association du personnel BLS. Voici les points principaux ainsi qu'une évaluation des résultats obtenus:

- **0,2 % de compensation générale du renchérissement** à partir du 1er avril 2026 pour tou·tes les collaborateurs·trices soumis à la CCT.
- **Prime unique de 400 francs** versée avec le salaire de décembre 2025 (adaptée au taux d'occupation) pour tou·tes les collaborateurs·trices BLS.
- **0,9 % de la masse salariale engagés** dès le 1er avril 2026 pour l'évolution salariale selon le système de salaire prévu par la CCT BLS.

Pour nous, l'objectif principal de ces négociations était d'obtenir une augmentation générale et durable des salaires pour tout le personnel soumis à la CCT. Ceci a été atteint avec la compensation du renchérissement (base renchérissement septembre). Nous avons bien sûr demandé plus et lors des trois rondes de négociations, nous avons argumenté et discuté intensivement. De la part de BLS il a été souligné que BLS Cargo se trouve dans de graves difficultés et que cela aura des répercussions massives sur le résultat du groupe. De plus la pression financière exercée par les autorités politiques reste très élevée pour les entreprises ferroviaires.

Au vu de ce contexte, ce résultat est acceptable et, avec un total de 1,5%, il est de bon niveau en comparaison avec les autres entreprises de la branche. La prime unique est à prendre comme un remerciement, ni plus, ni moins.

Salutations collégiales

Katrin et Marcel



Deviens, toi aussi membre du SEV maintenant et nous défendrons tes intérêts !

Tu décides!

sev-online.ch/adherer